





**Première partie : question problématisée (10 points)**

Pourquoi la période qui s'étend de 1974 à 1988 est-elle considérée comme un moment de forte transformation de la société française ?

**Deuxième partie : analyse des documents (10 points)**

En analysant les documents, montrez que le bassin du Maroni est un territoire transfrontalier affecté par des dynamiques spécifiques.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail et nécessite, pour être menée, la mobilisation de vos connaissances.





vivent indifféremment de part et d'autre du fleuve. Dans leurs représentations, la frontière n'incarne pas une séparation. Le mode d'habiter des populations du fleuve se fait en dehors de toute question d'appartenance nationale. Des Surinamiens peuvent très bien envoyer leurs enfants à l'école française, bénéficier des services de santé du côté français et utiliser la monnaie, la téléphonie, l'électricité, les transports du côté surinamien. Par ailleurs, les nombreux Surinamiens résidents du côté français n'ont pas forcément de papier d'identité mais ils peuvent en faire la demande et obtenir la nationalité française s'ils rentrent dans des critères définis par les autorités préfectorales. [...]

Par ailleurs, depuis quelques années, les rives du fleuve Maroni sont devenues l'épicentre d'un intense trafic de cocaïne en provenance de Colombie, le premier producteur mondial. [...] La filière passe principalement par Albina, petite ville surinamienne de 5 000 habitants, en rive gauche du Maroni, en face de Saint-Laurent. Les passeurs empruntent les pirogues qui circulent en nombre sur le fleuve, puis, acheminent tranquillement leur cargaison du côté français. Les pirogues transportent principalement des marchandises en toute légalité (beaucoup de Guyanais font leurs courses au Suriname où les produits sont moins chers), des carburants, des voyageurs en transit, mais également les pains de cocaïne, sans que cette noria (près 1 000 rotations par jour) ne connaisse le moindre contrôle (ou presque). [...] La pauvreté des populations du fleuve entretient un trafic qui fournit un argent facile.

Source : Patrick Blancodini, « La frontière Suriname – Guyane française : géopolitique d'un tracé qui reste à fixer », *Géoconfluences*, septembre 2019.